

Réunion publique relative à la lutte contre la prolifération des sangliers

Lundi 13 mars à 18h30 au Palais des Congrès

Saint-Raphaël est impactée par des problèmes causés par la prolifération de sangliers qui quittent le territoire de l'Estérel pour occuper l'espace public. Afin d'évoquer les risques liés au nourrissage des sangliers, de rappeler les règles en vigueur et d'expliquer aux Raphaëlois les mesures mises en place par la Ville, en concertation avec l'Office National des Forêts, la préfecture, les lieutenants de louveterie, les sociétés de chasses, une réunion publique est organisée le lundi 13 mars, à 18h30, au Palais des congrès.

Cette soirée sera présidée par le Maire, Frédéric Masquelier.

Ouverte à tous - Réservation possible à l'adresse protocole@ville-saintraphael.fr